

# HARNAIS ET SYSTEME ANTI CHUTES

## NORMES EUROPÉENNES ET RÉGLEMENTATION

---

Équipements de protection individuelle

---

### EPI - Antichutes

---

#### **EN 341** Descenseurs

#### **EN 353-1** Antichute mobile incluant un support d'assurage rigide

#### **EN 353-2** Antichute mobile incluant un support d'assurage flexible

La présente Norme européenne fixe les exigences, les méthodes d'essai, le marquage, la notice d'information du fabricant et l'emballage des antichutes mobiles incluant un support d'assurage flexible qui peut être fixé à un point d'ancrage supérieur. Les antichutes mobiles conformes à la présente Norme européenne sont des sous-systèmes qui constituent l'un des systèmes d'arrêt des chutes couverts par l'EN 363. D'autres types d'antichutes sont spécifiés dans l'EN 353-1 ou dans l'EN 360. Les absorbeurs d'énergie sont spécifiés dans l'EN 355.

#### **EN 354** Longes

La présente Norme européenne spécifie les exigences, les méthodes d'essai, le marquage, la notice d'information du fabricant et l'emballage des longes. Les longes conformes à la présente Norme européenne sont utilisées en tant qu'éléments ou composants de liaison dans les systèmes de protection individuelle contre les chutes (c'est-à-dire les systèmes de retenue, les systèmes de positionnement au poste de travail, les systèmes d'accès au moyen de cordes, les systèmes d'arrêt de chute et les systèmes de sauvetage).

#### **EN 355** Absorbeurs d'énergie

La présente Norme européenne fixe les exigences, les méthodes d'essai, le marquage, la notice d'information du fabricant et l'emballage des absorbeurs d'énergie. Les absorbeurs d'énergie conformes à la présente Norme européenne sont utilisés comme éléments ou composants, soit intégrés dans une longe, un support d'assurage ou un harnais d'antichute, soit combinés avec l'un d'entre eux. Les combinaisons d'un absorbeur d'énergie et d'une longe sont des sous-systèmes qui constituent l'un des systèmes d'arrêt des chutes couverts par l'EN 363, lorsqu'ils sont associés à un harnais d'antichute spécifié dans l'EN 361. Les antichutes sont spécifiés dans l'EN 353-1, l'EN 353-2 et l'EN 360.

#### **EN 358** Ceintures de maintien et de retenue et longes de maintien

La présente norme européenne s'applique aux ceintures et aux longes destinées au maintien au poste de travail ou à la retenue. Elle spécifie les exigences, les essais, le marquage et les informations que le fabricant doit fournir.

#### **EN 360** Antichutes à rappel automatique

La présente Norme européenne fixe les exigences, les méthodes d'essai, le marquage, la notice d'information du fabricant et l'emballage des antichutes à rappel automatique. Les antichutes à rappel automatique conformes à la présente Norme européenne sont des sous-systèmes qui constituent l'un des systèmes d'arrêt des chutes couverts par l'EN 363 lorsqu'ils sont associés à un harnais d'antichute spécifié dans l'EN 361. D'autres types d'antichutes sont spécifiés dans l'EN 353-1 et l'EN 353-2. Les absorbeurs d'énergie sont spécifiés dans l'EN 355.

#### **EN 361** Harnais d'antichute

La présente Norme européenne fixe les exigences, les méthodes d'essai, le marquage, la notice d'information du fabricant et l'emballage des harnais d'antichute. D'autres types de dispositif de préhension du corps, spécifiés dans d'autres normes européennes, par exemples, EN 358, EN 813 ou EN 1497, peuvent être incorporés dans le harnais d'antichute. Les systèmes d'arrêt des chutes sont spécifiés dans l'EN 363.

### **EN 362** Connecteurs

La présente Norme européenne spécifie les exigences relatives aux connecteurs, ainsi que les méthodes d'essai, le marquage et la notice d'information du fabricant. Les connecteurs, conformément à la présente norme européenne, sont utilisés avec les protections individuelles contre les chutes comme par exemple, les systèmes d'arrêt des chutes, les systèmes de maintien au poste de travail, les systèmes de retenue et les systèmes de sauvetage.

### **EN 363** Système d'arrêt des chutes

La présente Norme européenne spécifie les caractéristiques générales et l'assemblage des systèmes de protection individuelle contre les chutes. Elle donne des exemples de types spécifiques de systèmes de protection individuelle contre les chutes et décrit comment les composants peuvent être assemblés pour constituer ces systèmes.

### **EN 364** Méthodes d'essai

La présente norme européenne spécifie les méthodes d'essai applicables aux matériaux, aux composants et aux systèmes constituant les équipements de protection contre les chutes de hauteur, comme suit : - l'appareillage d'essai statique et les méthodes d'essai statique, - l'appareillage d'essai dynamique, y compris un mannequin, - les méthodes d'essai pour réaliser les essais de performance dynamique et de résistance dynamique des composants et des systèmes, - les essais de corrosion auxquels sont soumis les composants en métal, - l'appareillage d'essai et les méthodes d'essai pour les essais d'endurance et les essais de conditionnement optionnels. Cette norme européenne fait également des recommandations concernant le déroulement des essais.

### **EN 567** Bloqueurs - Exigences de sécurité et méthodes d'essai

La présente Norme européenne s'applique aux bloqueurs utilisés avec des cordes dynamiques selon l'EN 892 ou une cordelette selon l'EN 564, ainsi que des cordes tressées gainées à faible coefficient d'allongement selon l'EN 1891.

### **EN 795** Dispositifs d'Ancrage- Exigences et essais

La présente norme européenne spécifie les exigences, les méthodes d'essai, le mode d'emploi et le marquage des dispositifs d'ancrage destinés exclusivement à être utilisés avec des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur. La présente norme européenne ne s'applique ni aux crochets conçus selon l'EN 517, ni aux passerelles selon l'EN 516, ni aux points d'ancrage fixés faisant partie intégrante de la structure d'origine.

### **EN 813** Ceintures à cuissardes

La présente Norme européenne spécifie les exigences, les méthodes d'essai et le marquage des ceintures à cuissardes à utiliser dans les systèmes de maintien, de retenue au travail et d'accès avec cordes, lorsqu'un point d'accrochage bas est nécessaire. Les informations à fournir par le fabricant sont également incluses. Les ceintures à cuissardes ne sont pas adaptées pour l'arrêt des chutes.

### **EN 1496** Dispositifs de sauvetage par élévation

La présente Norme européenne spécifie les exigences, les méthodes d'essai, le marquage et la notice d'information du fabricant relatifs aux dispositifs de sauvetage par élévation. Les dispositifs de sauvetage par élévation conformes à la présente Norme européenne sont utilisés comme composants ou sous-ensembles d'un équipement de sauvetage.

### **EN 1498** Sangles de sauvetage

La présente Norme européenne spécifie les exigences, les méthodes d'essai, le marquage et la notice d'information du fabricant relatifs aux sangles de sauvetage. Les sangles de sauvetage conformes à la présente Norme européenne sont utilisées comme composants d'un équipement de sauvetage.

### **EN 12278** Poulies - Exigences de sécurité et méthodes d'essai

La présente Norme Européenne spécifie les exigences de sécurité et les méthodes d'essai relatives aux poulies utilisées en alpinisme, y compris en escalade.

### **EN 12841** Systèmes d'accès par corde - Dispositifs de réglage de corde pour maintien au poste de travail

La présente Norme européenne s'applique aux dispositifs de réglage de corde destinés à être utilisés dans des systèmes de maintien au travail. Elle spécifie les exigences, les méthodes d'essai, le marquage et la notice d'informations du fabricant. Les dispositifs de réglage de corde conformes à la présente Norme européenne peuvent être conçus pour être utilisés par une ou deux personnes simultanément. Les dispositifs de réglage de corde spécifiés ne conviennent pas aux systèmes d'arrêt des chutes.

## **EN 1865** Spécifications des brancards et équipements d'ambulances pour le transport des patients

La présente norme européenne définit les exigences minimales requises en matière de conception et de performances des brancards et autres équipements utilisés dans les ambulances pour le déplacement et le transport des patients, afin que les risques de lésions supplémentaires dues aux déplacements soient réduits au minimum.

## **EN 365** Exigences générales pour le mode d'emploi, l'entretien, l'examen périodique, la réparation, le marquage et l'emballage

La présente Norme européenne spécifie les exigences générales minimales relatives au mode d'emploi, à l'entretien, à l'examen périodique, à la réparation, au marquage et à l'emballage de ceux des EPI qui comportent un dispositif de préhension du corps et d'autres équipements utilisés conjointement, destinés à empêcher les chutes, à permettre d'accéder à sa position de travail, de la quitter ou d'y être maintenu, à stopper les chutes et à aider au sauvetage. Le présent document n'est pas destiné à couvrir : 1) les exigences spécifiques, uniquement applicables à un EPI ou à un autre équipement particulier de protection contre les chutes de hauteur et à son utilisation, qu'il convient de spécifier dans le document approprié ; 2) les EPI ou autres équipements de protection contre les chutes de hauteur utilisés pour des activités sportives ou de loisirs.

## **Normes indicatives**

---

**EN 795-A** Ancrage fixe

**EN 795-C** Ancrage ligne de vie horizontale en câble

**EN 795-D** Ancrage ligne de vie horizontale en rail

**EN 1496** Dispositif de sauvetage par élévation